

LETTRE DE VOYAGE

La plus téméraire promesse que l'on puisse jamais faire, est celle d'écrire des lettres en voyage.

Tous ceux qui ont perdu de vue le clocher de leur village dans une longue visite à l'étranger peuvent attester de la vérité de mon assertion.

Ne vaut-il pas mieux, — dans l'intérêt du lecteur surtout — pour le voyageur, de noter au fur et à mesure, ses impressions et les faits principaux de ses pérégrinations, et de les développer ensuite, à tête reposée dans le calme et l'atmosphère reposée de son cabinet de travail?

Il est si difficile de se recueillir, de pouvoir suivre, sans distraction, le fil de ses pensées dans le brouhaha, les allées et venues, le séjour bruyant et tourmenté d'une vie d'hôtel.

Avant, cependant, de commencer la description des beaux pays que j'ai visités, j'aimerais à dire quelques mots relativement à la situation religieuse, en France, amenée à la suite de l'épineuse question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

J'ai recueilli, un peu partout, une foule d'impressions à ce sujet, et de tout ce que j'ai entendu, j'ai pu me former une idée assez juste, je le crois, de l'état général des esprits.

Le souverain Pontife venait de lancer la lettre encyclique que l'on sait refusant les associations cultuelles et ordonnant aux évêques français de se soumettre à sa décision, au moment de mon arrivée, à Paris.

L'épiscopat avait à choisir entre une adhésion complète aux volontés du pape ou un schisme.

Jamais encore, depuis le commencement des difficultés religieuses, en France, le Saint Père ne s'était prononcé d'une façon si claire, si catégorique.

Une bombe lancée inopinément

n'aurait pas fait plus d'effet, ni causé tant de bruit.

Le gouvernement de la république en fut autant surpris qu'ennuyé. Je le sais pour avoir entendu causer de cela par des personnages importants, qui réfléchissaient, à n'en pouvoir douter, les opinions ministérielles.

La fermeté et l'énergie de Pie X, étonnaient grandement les adversaires de la cause catholique. Un arrêt aussi catégorique rejetait loin en arrière les traditions de diplomatie italienne, la patience et la longanimité proverbiales du Vatican.

On répéta que le pape, étant l'élu de la Triplice, désirait favoriser l'Allemagne pour donner à celle-ci le titre de "fille aînée de l'Eglise" qu'il enlèverait à la France. A l'appui de ce dire, on rappela que le Souverain Pontife avait refusé de recevoir le président Loubet lors de sa visite au roi d'Italie, et, qu'il avait, par contre, ouvert les bras à Guillaume II, roi d'Allemagne.

On se demanda ensuite, quelle serait l'attitude de l'épiscopat français devant la déclaration du Souverain Pontife.

Y aurait-il de la dissension parmi ses membres? ou se rallieraient-ils tous autour du chef de l'Eglise?

Au Vatican, on en doutait un peu, je crois. Mgr Biceletti, avec qui j'ai causé longuement, témoigna tant de joie de la soumission des évêques, qu'il me fut facile de conjecturer que cette soumission n'avait pas été espérée ni aussi complète, ni aussi entière.

Car, il ne faut pas perdre de vue que dans l'épiscopat français, le gouvernement de la République avait plusieurs partisans nommés à des évêchés importants et sur l'allégeance desquels, il avait, certain droit de compter. Amère fut donc sa déception.

La soumission des évêques français aux volontés du Saint-Siège a été d'autant plus admirable et d'autant plus méritoire, que bon nombre d'entre eux, parmi les mieux intentionnés même, étaient favorables à la loi des associations cultuelles. Ce système, qui, en somme, ressemble beaucoup à celui qui régit nos paroisses au moyen d'un conseil de fabrique, etc., semblait offrir autant d'avantages qu'il était possible de retirer dans les circonstances difficiles où se trouvait actuellement la situation religieuse.

Mais "Rome avait parlé, la cause était finie", et, dans l'épiscopat tout entier on ne compta aucune défection.

Les catholiques fervents, — et il y en a, en France, plus qu'on ne le croit, — affirment que les mesures vexatoires du gouvernement auront pour résultat de réveiller, chez les tièdes, la foi endormie et de stimuler chez les autres un zèle plus fécond.

Malheureusement, on a fait, en trop de cas, de la question religieuse un capital politique, exploité tantôt par les Bonapartistes, tantôt par les Bourbons ou autres, pour favoriser les ambitions de ces différentes coteries.

C'est encore un zèle aussi imprudent qu'intempestif qui a donné lieu, en quelques églises à l'occasion des inventaires, à des scènes vraiment regrettables à tous égards, démonstrations que le clergé, le premier, n'a ni encouragées, ni approuvées. Il eut fait beau voir ces jeunes écervelés essayer leur courage et leurs cannes à un incendie de quelque Bazar de charité, ils auraient eu une meilleure occasion de faire preuve de leur valeur.

Quant à la suppression des ordres religieux, les curés, — du moins en ce qui concerne l'expulsion des communautés d'hommes — ne s'en sont pas affligés outre mesure. La rivalité inexplicable qui a de tout temps existé entre le clergé régulier et le clergé séculier, ne permet pas à celui-ci des sympathies trop sensibles envers celui-là.